

AWBB
Province de Namur
Groupe Parlementaires

PV N° 02 – 2018-2019 - Réunion du 17 octobre 2018

Présents: MM. Trausch G., (président), Aigret Ph., Servais Ch., Henry P., Regnier M. et Herquin P. (secrétaire)

Le président souhaite la bienvenue et précise que Mme Nicolas C. pourrait nous rejoindre à 19 H 45, après vote de sa cooptation (ou prise de connaissance), au sein de notre Groupe et avant la rencontre avec les représentants du CDA, programmée à 20h.

Il invite ensuite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

I - Approbation du PV N° 01 – Réunion du 29 août 2018

Henry P. apporte quelques précisions concernant la structure et le fonctionnement de l'institut de Schaltin (ESPI). Moyennant ces précisions, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II - Correspondance

- CP NAM. – publication sur le site de l'appel à candidature au sein du Groupe des parlementaires
- DIRECTION : info – un membre suppléant du Groupe peut participer à l'AGE du 06 septembre 2018 sans droit de vote
- Mme NICOLAS C. – candidature au sein du Groupe – conforme aux modalités décrites dans le PA62 – réponse de Trausch G.
- Mme NICOLAS C. – lettre de motivation faisant suite à sa candidature pour cooptation au sein du Groupe
- DELCHEF J.P. – suivi de l'AGE du 06 septembre 2018
- SECRETARIAT – remerciement à M. Paggen JM (directeur général ESPI) pour l'accueil lors de la réunion du Groupe à Schaltin du 29 août 2018 – réponse de M. Paggen JM
- MARTIN D. – demande de veiller à son remplacement au sein du Département 3X3 – Faute de temps, la décision sera prise par le Groupe lors d'une prochaine réunion
- ROMNEE JL – modalités de classement au 1^{er} tour des championnats régionaux jeunes - remarques pertinentes et partagées par le Groupe

III. - Cooptation d'un membre au sein du Groupe

Suite à appel à candidatures (se clôturant ce 28/09), nous avons reçu celle de **Mme Nicolas Catherine**. Le président nous lit sa lettre de motivation. Après un vote secret, Mme Nicolas C. est élue à l'unanimité des membres présents.

A l'issue du vote, Mme Nicolas C. nous rejoint et est informée du résultat. Le président la félicite chaleureusement, lui rappelle qu'elle représente l'ensemble des clubs de la province et lui précise que la durée de son mandat est de 5 ans. Cependant, sa cooptation devra être encore avalisée par l'AG du CP NAM prévue en mai prochain.

IV.- Préparation de la rencontre avec le CDA

Les dispositions nécessaires sont prises en vue de la rencontre avec les membres du CDA

V - Commentaires à propos des différents PV's AWBB – PROMBAS et courriers du CDA

- **Trausch G.** - lettre de « Santa Cruz » du 29 septembre 2018 - suivi de l'AGE du 06 septembre 2018 - (point 2 – page 3) – salue l'initiative du CDA de prévoir, en seconde partie de l'AG de novembre, un après-midi de réflexion sur divers sujets importants !
- **Henry P.** – newsletter n° 764 du 21 septembre 2018 - modalités de classement au 1^{er} tour des championnats régionaux jeunes - pourquoi change-t-on les modalités de classement pour les poules du championnat ? Le groupe de travail avait pourtant bien décidé de « prolongation » en cas d'égalité ! Le Département championnat a d'ailleurs communiqué et informé les clubs le 28 mars. Aucun club n'avait réagi ! Pourquoi une nouvelle règle en septembre ? Il y a de quoi y perdre son latin !

VI – Divers

Il n'y a pas de point divers

La prochaine réunion est prévue le mercredi 14 novembre 2018 à 19 h 30 au Hall Omnisports de Beez.

HERQUIN Pascal, secrétaire

TRAUSCH Gérard, président